PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Accident. — M. Tiévenard, âgé de 45 ans, ouvrier peintre, demeurant rue du Havre, travaillait hier vers deux heures, sur un échafaudage placé dans la rue des Prêtres, lorsque tout à coup le temps dont il se servait lit explosion. Le malheureux est tombé violemment par terre, le choc fut si violent qu'il fut renversé sur le trottoir et se fouls le poignet.

Vol. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Edouard Dubois, âgé de 18 ans, journalier, demeurant au fort Nieulay, pour vol de différents objets au préjudice du sieur Lock, demeurant au fort Nieulay.

Il s'agit. — Un jeu na homme de 16 ans, Castelin Rosé est accusé d'avoir commis un outrage à la pudeur sur une fillette de 7 ans 1/2, qu'il avait entraînée dans un champ d'avoine.

Noyés. — Jeudi vers midi, on a retiré du canal d'Aire à la Bassée, près de la passerelle, un cadavre qui a bientôt été reconnu pour être celui d'Antoinette Vidalenne, âgée de 18 ans 1/2, enfant assistée par le département de la Seine, qui avait pour parents d'accoplon les époux Delansaye, cabaretiers à Béthune.

Dans la nuit de dimanche à lundi, elle était rentrée fort tard du bal, et sa mère adoptive lui avait fait des reproches assez vifs.

C'est sans doute cette réprimande, bien méritée d'ailleurs, qui l'aura décidée à mettre fin à ses jours.

Bas-Saint-Maur. — La grève est terminée; les ouvriers sont rentrés dans leurs ateliers jeudi matin, après avoir obtenu satisfaction, c'est-à-dire l'application du tarif établi il y a trois mois et augmentation du salaire de 1 fr. 50 environ par pièce de toile.

Audruicq. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation un nommé Pierre Chevalier, âgé de 23 ans, garçon de charrue à Oye, pour vols d'effets et de bois commis au préjudice de plusieurs domestiques de M. Caron, cultivateur; c'est grâce à des empreintes de pas relevées dans un champ de betteraves que cette arrestation a pu être opérée, car ces empreintes avaient été faites par les chaussures de Chevalier. Pendant qu'on l'amenait à St-Omer, Chevalier avait réussi à s'enfuir mais il n'a pas jardé à être repris.

Le Tribunal correctionnel l'a condamné à un mois de prison.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 14 Juin

Tentative de Meurtre

Boulevard de Belfort à Roubaix

Le prévenu déclare se nommer Alexandre Lalau, âgé de 62 ans, peigneur, demeurant chez Mme Vandendaele, blanchisseuse, boulevard de Belfort, 182, Roubaix.

Voici les faits qui lui sont reprochés :

Dans la nuit de lundi à mardi, Lalau, armé d'un morceau de fer qui sert à son métier, entra dans la chambre de Mme Vandendaele et, sans dire un mot, la frappa à coups redoublés avec l'objet qu'il tenait dans la main.

Le sang jaillit de la blessure reçue par Mme Vandendaele, mais cela au lieu d'arrêter, l'assassin n'en frappa que plus fort.

Aux cris poussés par la victime, un voisin, M. Glorieux, cabaretier, accourut et mit le meurtrier en fuite. Lalau descendit en chemise dans la rue et c'est dans cet état qu'il fut conduit au dépôt.

Lalau travaillait depuis quelque temps au peignage Vinchon, à l'Epeule, mais il y a une quinzaine de jours, étant en état d'ivresse il insulta grossièrement son patron. Il fut congédié.

Madame Vandendaele, quoique très pauvre, eut pitié de l'ouvrier et lui déclara qu'elle le logerait jusqu'à ce qu'il eut trouvé de l'ouvrage.

Mais Lalau ne fut pas reconnaissant envers Mme Vandendaele, et ayant au qu'elle avait fait un petit boutage, il résolut de s'en emparer, et c'est dans ce but qu'il frappa sa propriétaire.

Lalau est condamné à un an de prison et 16 francs d'amende.

Fraude et expulsion

Le nommé Charles Beaulieu, dont les antécédents se sont pas favorables, a été trouvé à Tourcoing, le 11 juin, porteur d'une charge de café de provenance étrangère. Il est en outre prévenu d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Le tribunal le condamne à un mois de prison et 500 francs d'amende, et à 5 ans d'interdiction de séjour Pour le délit d'expulsion, il est condamné à 6 mois de prison.

***

Condamnations diverses :

Conrad Dumortier, 4 mois de prison pour vol.

Louis Marescaux, 1 mois et 16 francs pour ivresse.

François Doby, 8 jours pour vol.

Marie Fougelle, 15 jours de prison pour outrage.

Louis Desrousseaux, 15 jours de prison pour rébellion et outrages.

François Favoret, 1 mois de prison et 16 francs d'amende pour coups outrages et ivresse.

Pierre Van Meunin, 8 jours et 16 francs, pour coups.

Charles Bucquoy, 3 mois et 16 francs, pour coups.

Jules Houis, 6 jours de prison et 16 francs, pour outrages.

Joseph Gentevel, expulsion, 6 mois.

Léon Leignel, 15 jours de correction pour vagabondage.

Arthur Loucheur, prévenu d'outrages, publics à la pudeur, commis le 7 mai à Annappes est condamné à 3 mois de prison.

Me COURANT

TRIBUNE PUBLIQUE

Roubaix, 12 juin 1889

Monsieur le Directeur du journal *l'Auenir de Roubaix-Tourcoing.*

Je demandais ces jours-ci à un pharmacien de notre ville ce qu'il pensait du projet de pharmacie municipale présenté par M. Degaile. Mon interlocuteur me soumit les réflexions suivantes qui m'ont paru à certains points de vue très judicieuses et que je viens vous prier de vou oir bien communiquer par la voie de votre journal à ceux de nos concitoyens qui s'intéressent à *l'amélioration du sort des malheureux.*

La pharmacie populaire est elle vraiment bien comprise, me disait mon ami le pharmacien et une œuvre philanthropie des plus recommandables, le dis si elle est bien comprise, pour diminuer l'idée qui n'est jamais venue j'en suis sûr à M. Degaile d'une entreprise pharmaceutique, soutenue par la ville et qui délivrerait à n'importe qui, les médicaments au prix de revient. La raison d'être de la mesure dont M. Degaile a pris l'initiative, c'est l'existence à Roubaix d'une quantité considérable d'ouvriers qui ne sont pas secourus par le Bureau de bienfaisance, soit parce qu'ils ne sont pas assez flatteurs ou quémandeurs, soit parce que réellement ils peuvent en temps ordinaire se subtenir à eux mêmes par leur travail, mais vienne la maladie même quand elle ne frappe pas le chef de famille, immédiatement c'est la misère. Il faut penser à soulliciter, être soumis à des enquêtes au moment où les secours sont urgents, où n'arriverait pas s'il y avait une pharmacie municipale où mieux s'il on délivrait aux ouvriers en trouvant dans les conditions dites ci-dessus une carteiour donnant droit de prendre chez le pharmacien de leur quartier, sur ordonnance médicale nominative les produits pharmaceutiques, soit gratuitement si la ville est assez riche pour secourir cette classe si intéressante de citoyens, soit seulement à prix réduit dans le cas contraire. Les pharmaciens de Roubaix seraient certainement moins sollicités par partie de leurs bénéfices pour collaborer à cette bonne œuvre et la combinaison dont je viens de parler aurait plus qu'une pharmacie municipale, aurait l'avantage d'éviter bien des déplacements à la mère de famille qui a tout besoin d'être chez elle, quand quelqu'un des siens est malade. La même combinaison serait applicable aux médicaments à délivrer aux indigents, je mois en fait que nos pharmaciens ne peuvent être suspectés au point de vue de la qualité des médicaments qu'ils fourniraient aux pauvres secourus par le Bureau de bienfaisance.

Pourquoi seraient-ils moins consciencieux que les personnes chargées par l'administration de préparer les médicaments et je suis sûr qu'ils sont assez charitables pour consentir à des prix tels qu'ils n'augmentent pas les charges de l'administration de bienfaisance.

La réalisation de ces idées serait pour la pharmacie des indigents la décentralisation que d'autres réclament à juste titre pour la distribution des soins, pour les consultations médicales, etc... Est-il rien de plus inhumain que de forcer les malheureux qui habitent les quartiers de la ville les plus éloignés du bureau de bienfaisance, d'y aller par tous les temps chercher le pain que la faiblesse, la maladie, le grand-âge ne leur permettent pas de gagner. Pourquoi aux quatre coins de cette ville dont les habitants sont assez riches pour la couvrir de maisons somptueuses, n'y aurait-il pas une modeste construction, un dispensaire où les pauvres trouveraient les secours que la charité publique leur doit.

En vous écrivant cette lettre, je ne me fais pas illusion sur ce qu'il est permis d'attendre des hommes qui auraient mission de réaliser ces progrès, mais tendis bien à ce que tout reste en état, il est si doux de ne rien faire, il est si commode et si agréable d'administrer en étant bien avec tout le monde, sans jamais aller de l'avant en aucune chose, de façon à ne mécontenter personne ! Signalons du moins et rappelons souvent aux priorités, qui sont la masse des électeurs, cette insouciance de leurs intérêts pour qu'au jour du scrutin ils s'en souviennent.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations.

Un de vos lecteurs.

La seconde est beaucoup plus courte, mais plus catégorique, la voici :

Monsieur le rédacteur,

Je vois dans l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal qu'il est question de faire une pharmacie au Bureau de bienfaisance.

A mon avis, ce serait une *dépense tout à fait inutile*, que de créer ainsi un second centre de *préparation* des médicaments destinés aux indigents.

En vous demandant d'avoir l'obligeance d'insérer cette simple réflexion dans votre estimable journal, je vous présente l'assurance de ma considération distinguée.

Un Contribuable.

L'ESPRIT DES AUTRES

Un douloureux quiproquo pour un beau-père.

— J'ai, dit-il, une rente de 500 francs et deux belles campagnes.

Quelques jours après la cérémonie, le beau-père demande à son gendre qu'elles sont ses campagnes :

— Celles du Tonkin et de Madagascar.

BRULÉ-MAISON.

LE TEMPS

JOURNÉE DU 14 JUIN 1889

Baromètre : à 9 heures du matin, 761 mm. 5 (variable).

Hausse depuis la veille : 0 mm. 7.

Thermomètre : à 6 heures du matin, 14° au dessus de 0 ; à 3 h. de l'après-midi, 20° au dessus de 0 ; à 7 h. 20°

Etat du ciel : Nébuleux.

Direction et force du vent : Nord-Ouest, modéré.

—o—

Observatoire de Corbières.

Après les pluies qui sont tombées, beaucoup de plantes adventrices, et d'autres matières organiques vont être partout en décomposition avec les grandes chaleurs qui arrivent.

L'air restant encore très humide, le temps ne peut que devenir malsain.

Aussi, les mesures relatives à une rigoureuse hygiène *seront-elles généralement très sages*, surtout dans les centres de population.

Les périodes probables où des orages pourront traverser la France sont entre les 16-18 et vers le 20.

Par Dépêche

Observatoire de Paris, 15 juin, minuit.

Temps probable pour aujourd'hui :

Le ciel va rester nuageux. — Quelques faibles averses sont probables, dans le Nord et l'Est.

Paris. — Mer houleuse à Dunkerque ; belle à Calais et Boulogne.

UN CONSEIL PAR JOUR

Les Fraises

On dit qu'il y aura beaucoup de fraises cette année.

Une gourmandise, ce serait la crème *fouettée de fraises. Offrons-nous cela au* dessert un de ces dimanches.

Fouettez environ un demi litre de crème et vous êtes beaucoup de convives, prenez un litre de crème, on ne vous en laissera pas. Enlevez la mousse à mesure qu'elle se produit et mettez-la sur un tamis. Vous passez, en les pressant bien, une livre de fraises épluchées avec soin en joignant à ce jus du sucre en poudre, quantité suffisante. Au moment de servir, mêlez le jus à la mousse, refouettez le tout ensemble et servez tout froid... *le plus froid possible.*

Bonhomme FRANKLIN.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 13 juin

Jules Branquart, rue de Wasquehal, cour du Braudeloir, 3. — René Gheerardyn, boulevard Beaurepaire. — Martial Derudder, boulevard Beaurepaire. — Fernand Coels, rue de la Guinguette, 91. — Gustave Harinckouke, Grande Place, 9. — Julienne Dheur, rue de Tourcoing, cour Dronsart. — Louis Hérem, rue du Moulin, cour Dhalluin, 1. — Fernande Collewaert, rue de Voltaire, 111. — Gaston Gielsert, sealier du Ballon, 11.

Décès

Marie Delcroix, 73 ans, aux Petites Sœurs, rue Saint-Jean. — Justine Lallemand, 1 an, rue de la Conférence, 20. — Alphonse Dyon, 9 mois, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 13. — Eugène Huysenbruyt, 9 mois, rue de Lille, 186. — Achille Slalten, 51 ans, rue Descartes, 25. — Ma vina Renaud, 1 an, rue du Coq-Français, 153.

Mariages

Entre : Alfred Molte, 24 ans, industriel, et Berthe Screpel, 19 ans. — Gustave Vandenhaute 23 ans, gérant de magasin, rue Neuve, 24 ans, repasseuse.

Cataplasme Hamilton

BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Ce Cataplasme instantané remplace avec avantage les Cataplasmes ordinaires de farine de lin sans en avoir les inconvénients. — *Pour s'en servir, on n'a qu'à le tremper dans l'eau, et on l'applique sur la partie voulue.*

A fr. la Boîte dans toutes Pharm. — Bref trois voies Italiens.

Dépôt principal : TRAVERS-FERRIER

PARIS — 165, rue Saint-Antoine, 165 — PARIS

Maladies de la Vessie

Gravelle, Calculs, Pierre, Cystite et Prostatite, Catarrhe, Incontinence, Rétention, Rhumatismes Migraines et Coliques hépatiques, par les

PILULES ROCHER

Prix : 3 fr. la boîte. Pour se prémunir contre les contrefaçons exiger le nom *Pelletier* sur chaque pilule. Pour plus ample renseignement demander la Brochure illustrée qui est envoyée franco par la Poste. Pour le traitement, 3 mois suffisent.

CIGARE GOUDRON

Extraction DÉSHABITUE du TABAC. Guérison des Toux, Rhumes, Asthmes, Bronchites, Grippes, Maux de Gorge.

MAGNES-LAHENS, inventeur 8, r. J. J. Rousseau, PARIS

EAUX DE DENTS

Guérison instantanée par la

Baume Sédatif Chantard

Le flacon : 1 fr. — Dans toutes Pharm. 1 fr. 50

Le SANG, c'est la VIE!!!

Régénération du Sang par

la ROB LECHAUX

et les Dragées de Rob Lechaux

Cod. sirop 2 fr. 50, 5 fr. — DEPURATIF VÉGÉTAL — Aux Diastases et Iodure de Cresson-Salsepareille-Quinquina

Produit spécial, parfaitement sans danger, contrairement à la plupart des Sirops de Salsepareille.

Le ROB LECHAUX purifie et régénère le sang, fortifie les muscles, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang : détruit même dans les cas les plus prononcés que le sang vicié transmettait aux quatrièmes, tout et guérit rapidement : Eczémas, Boutons, Dartres, Rougeurs, Pâles, Bouillons, Anémies, Chlorose, Leucorrhée, Pertes blanches, Rhumatismes, Maladies du Foie, etc., rend la santé et les couleurs aux enfants pâlies et aux femmes anémiques, la vigueur aux vieillards; et en général le sang, enfin les organes et les tempéraments.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger le Nom ROB LECHAUX sur chaque Flacon.

Le Flacon de 1 fr. 50 franco contre mandat-poste.

Le Flacon de 3 fr. franco contre mandat-poste.

ENVOI GRATIS Prix 1 fr. franco : Brochure de 64 pages, Traitement des Maladies du Sang, Peau, Estomac, Foie, Reins, Vessie, Poitrine, Nerfs, Sang, Sang, Sang